BULLETIN D'INSCRIPTION

Association Danse Plaisir 87 - 87430 VERNEUIL SUR VIENNE
www.danse-plaisir-87.fr - contact@danse-plaisir-87.fr
Saison 2022-2023

NOM* : .... Prénom* : .... (F/M) Né(e) le* : ....

Adresse* : ....

CP* : .... Ville* : .... Profession :...

Tél : .... Mobile[1] : ....

Mail[1] : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

*Adresse mail écrire SVP une lettre par case en majuscule - * mention obligatoire - 1) Information importante pour pouvoir vous prévenir en cas d'annulation non prévue d'un cours.*

Cours suivi(s) : ☐ Danse en ligne débutant (18h) ☐ Danse en ligne avancée (19h) ☐ Danse en couple débutant (20h) ☐ Danse en couple avancée (21h)

Avec la première inscription un certificat médical autorisant la pratique de la danse de salon devra être fourni, au plus tard dans les deux semaines suivant l'inscription. Les deux années suivantes nous vous fournirons une attestation sur l'honneur que vous devrez compléter et signer.

Le montant de l'adhésion inclut la licence auprès de la Fédération des Sports de Danse de France et danses de loisir (FSD). Cette licence intègre l'assurance responsabilité civile et les droits SACEM. Cette adhésion vous permet de participer à tous les cours et soirées d'application organisés par l'association (danses en lignes, danses en couples).

Les nouveaux adhérents peuvent participer gratuitement à leur premier cours.

Montant du règlement : .... euros
Toute adhésion doit obligatoirement être accompagnée de son règlement.

☐ Par chèque à l'ordre de Danse Plaisir 87 - Banque : .... No du chèque : ....
☐ En espèces
☐ Cocher cette case si vous règlez pour le couple
Les 2 membres du couple doivent remplir un bulletin d'inscription, et fournir un certificat médical

La présente inscription vaut adhésion à l'Association Danse Plaisir 87, et emporte acceptation de l'adhérent aux statuts et au règlement intérieur.

Fait le : ....
Signature

Les cours du lundi ont lieu dans la salle polyvalente de Pennevayre. Le premier cours aura lieu le lundi 5 septembre 2022 :

18h : danse en ligne débutant
19h : danse en ligne avancée
20h15 : danse en couple (danse de salon) débutant
21h15 : danse en couple (danse de salon) avancée

Les soirées d'application ont lieu le vendredi de 20h30 à 22h30 dans la salle du Foyer Rural. La première soirée aura lieu le vendredi 30 septembre 2022.

Le montant de l'adhésion pour la saison 2022-2023 est fixé à 40 euros pour un adhérent (30 euros pour l'adhésion à l'association et 10 euros pour la licence FSD), et 70 euros pour un couple (50 euros pour l'adhésion à l'association et 10 euros x 2 pour les licences FSD).

Vous pouvez consulter les statuts et le règlement intérieur de l'association, le planning des cours et autres informations sur le site de l'association : www.danse-plaisir-87.fr

Danse Plaisir 87 respectera strictement les conditions sanitaires en vigueur pour la danse.